



LE PETIT LAGARDIEN

Numéro 11

mai. 2016

Sommaire :

- Vie Institutionnelle:
- Mot du maire

Circulation
stationnement
signalétique

Dans ce numéro :

Travaux sur la
voirie

Cérémonie du 8
mai

Terrain à vendre



Mairie de La Garde Adhémar
mairie.gardeadhemar@wanadoo.fr.

www.la-garde-adhemar.com

Rue Marquis de la Baume
26700 La Garde Adhémar

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h

Tel : 04 75 04 41 09
Fax : 04 75 04 43 44



LE MOT DU MAIRE

CIRCULATION STATIONNEMENT SIGNALETIQUE

Les travaux préparatoires importants pour l'organisation de la circulation et du stationnement dans le village ancien et les MONTJARS sont actuellement terminés. Fruit d'une recherche approfondie entre le Comité Consultatif et la Municipalité, mais aussi le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme), la gendarmerie de Pierrelatte et le centre de secours communal, ils ont également largement associé les habitants de la commu-

ne afin que puissent se mettre en place non seulement la sécurité efficace pour tous, mais également une organisation rationnelle permettant à chacun d'évoluer avec le maximum de tranquillité, de confort et de sûreté.

Dans sa séance du 02 mai 2016, le conseil municipal a délibéré pour la mise en place de ce plan d'aménagement.

Ainsi pour faire simple et ne pas alourdir ce message, le village ancien se verra prescrire une signalétique limitant à 20 km/h la circulation intramuros et les stationnements des véhicules seront réservés (en dehors des places « arrêt minute et stationnement personne à mobilité réduite ou en situation de handicap) aux habitants titulaires d'une vignette délivrée par la mairie. Pour les MONTJARS sera confirmée la limitation à 30 km/h ainsi que la mise en place d'un stationnement en alternance (droite /gauche, en chicane) visant à rendre plus sécurisée la circulation.

Un arrêté sera pris en conséquence et transmis au Préfet et à la Gendarmerie qui auront en charge de faire respecter ces dispositions.

Au-delà du cadre administratif légitime à la mise en place de ce projet, le Conseil Municipal et moi-même demeurons conscients que ces travaux seront à l'origine d'une gêne incontestable pour tous, lors de la mise en place de l'opération au cours de ces trois journées. En ce domaine votre partenariat solidaire sera pour nous une aide précieuse et efficace pour la réalisation de la sécurité dans notre commune. Nous comptons sur votre compréhension pour que cette opération soit une réussite.

Par avance nous vous remercions de votre collaboration indispensable à la parfaite réussite de ce projet et nous vous souhaitons un été chaleureux.

Pour le conseil municipal : Le Maire, Christian ANDRUEJOL

LA GARDE ADHEMAR

TRAVAUX SUR LA VOIRIE

La mise en place de l'ensemble des dispositifs concernant le stationnement fera prochainement l'objet d'une information détaillée dans un Petit LAGARDIEN spécifique.

En ce qui concerne l'immédiat: le marquage des zones de stationnement sur les deux sites s'effectuera les :

Mardi 24 – mercredi 25 et jeudi 26 MAI 2016 entre 8 heures et 18 heures

Par les entreprises : PRESTA SILO pour le balayage, et DIRECT LINE pour le traçage des emplacements. Pour assurer dans les meilleures conditions possibles la réalisation de ces chantiers, il est impératif que pour ces 3 journées plus aucune voiture ne soit stationnée dans les MONTJARS ou dans le VILLAGE ANCIEN; Les véhicules devront obligatoirement être déplacés (soit en garage, soit sur le plateau) entre 8 heures et 18 heures durant les 3 journées réservées aux entreprises.

LA GARDE ADHEMAR

Manifestation passée : CEREMONIE DU 8 MAI

Merci à nos jeunes élèves très présents lors de la cérémonie du souvenir du 8 mai.

Merci à nos jeunes porte drapeaux qui ont défilé avec fierté en tête du cortège.

Merci à nos jeunes pour avoir collecté 83,00€ au bénéfice du Bleuet de France.

Merci à nos jeunes lecteurs et lectrices pour la lecture de ce beau poème de paix et d'amour d'Abdellatif Laâbi . Merci pour avoir interprété avec ferveur l'hymne national "la Marseille" .

Nous avons tous un devoir de mémoire envers les anciens combattants, bon nombre de ces soldats se sont sacrifiés sur les champs de bataille, nous leurs devons d'être libres et Français. Rappelez vous, nous devons toujours œuvrer pour que ces périodes de guerre ne tombent pas dans l'oubli. **Merci pour eux.**



**Lot n° 1 de 1103 m²- lotissement les buisnières II
Encore un lot libre, face au Ventoux - Terrain entièrement viabilisé. Surface constructible : 328 m². S'adresser en Mairie de La GARDE ADHEMAR 04.75.04.41.09**

